

# **AGREMENTS « Intervenants extérieurs bénévoles »**

Depuis la rentrée 2014, les sessions d'agréments pour les intervenants extérieurs bénévoles se déroulent de la façon suivante :

- une partie théorique valable **pour toutes les activités** à encadrement renforcé (natation, ski, VTT cyclisme sur route, kayak, escalade).

- une partie pratique valable **pour chaque activité** à encadrement renforcé.

Ce fonctionnement évitera aux candidats de participer plusieurs fois aux sessions théoriques et permettra d'approfondir les parties pratiques.

## **Conditions d'obtention de l'agrément :**

Pour être agréé, il faut avoir participé à une session théorique et à la session pratique correspondante à l'activité que vous souhaitez encadrer.

Pour encadrer une seconde activité, il suffit simplement de participer à la session pratique correspondante.

***La participation aux deux sessions n'entraîne pas systématiquement l'obtention de l'agrément qui peut être refusé à tout moment.***

### **1) Sessions théoriques**

Mardi 16 janvier de 18 h à 20 h à la base de la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse (fléchage à l'accueil).

### **2) Sessions pratiques**

#### **a) Escalade**

Mardi 6 février de 9 h à 12 h (merci de respecter les horaires).

Rendez-vous au gymnase Charles Perrault à Bourg en Bresse (1, avenue de l'Égalité). Programme : jeux d'escalade sans matériel jusqu'à 2m50, apprendre en sécurité les manipulations d'assurage (savoir utiliser un yoyo), apprendre à s'équiper (enfiler un baudrier, faire un nœud d'encordement en 8), connaître les différents rôles dans une cordée (grimpeur/assureur /conscience), grimper en cordée de 3 en toute sécurité.

Matériel à prévoir : il est nécessaire de s'équiper d'une paire de baskets d'intérieur et d'une tenue sportive souple et pas trop ample.

**Inscription avant le 26 janvier auprès des enseignants des écoles qui, ensuite, me les transmettront.**

#### **b) Natation :**

Vendredi 23 mars de 13 h 30 à 16 h. Rendez-vous devant la **piscine** de Montrevel en Bresse.

Programme : travail en piscine (ateliers + tests).

Conditions nécessaires : savoir nager et être à l'aise dans l'eau.

Tests exigés : entrer en eau profonde (sauter ou plonger), nager pendant 2 min et accomplir au moins 50 m, avec un passage en nage dorsale ; aller chercher un objet immergé à 1,80 m environ.

Matériel à prévoir : maillot de bain, serviette, gel douche.

**Inscription avant le 16 mars auprès des enseignants des écoles qui, ensuite, me les transmettront.**

#### **c) VTT, cyclisme sur route :**

Jeudi 29 mars de 13 h 30 à 16 h 30.

Rendez-vous sur le parking de la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse. Programme : travail en extérieur incluant des situations de cyclisme sur route et de VTT.

Conditions nécessaires : avoir un minimum de pratique.

Matériel à prévoir : l'organisation de cette session étant basée sur un déplacement sur route et sur un travail en VTT, il est nécessaire d'apporter :

- Un vélo tout terrain (VTT) ou un vélo tout chemin (VTC) en bon état.
- Un casque (obligatoire).
- Une tenue pour pratiquer l'activité.
- Un gilet de sécurité.

**Inscription avant le 16 mars auprès des enseignants des écoles qui, ensuite, me les transmettront.**

Raphaël DAUBOURG  
CPC EPS BRESSE